

Plaza Art : des manquements déjà pointés en 2013

Les pompiers tiraient déjà la sonnette d'alarme.

Mercredi dernier, le bourgmestre de Mons ordonnait la fermeture du Plaza Art, suite à un rapport des pompiers « défavorable à la poursuite des activités cinématographiques ». Les problèmes de sécurité du Plaza Art étaient connus des autorités depuis plusieurs années. Nous sommes parvenus à mettre la main sur deux rapports des pompiers datant de 2013 et de 2014. A leur lecture, il apparaît que de nombreuses infractions en matière de sécurité étaient déjà pointées dès 2013. Le commandant de la caserne préconisait même de pallier ces manquements « dans un délai d'un an. »

Les deux rapports en question datés du 28 novembre 2013 et du 2 avril 2014 correspondent à deux visites de l'immeuble de la rue de Nimy occupé par le Plaza Art effectuées par les pompiers. Tous deux adressés au bourgmestre de la Ville de Mons et à Mons Rénovation, ils sont signés par le capitaine-commandant R. Milhomme et le capitaine D. Vincent de la caserne de Mons.

DÉJÀ CONNUS EN 2013

En bref, trois éléments ressortent : d'abord, les manquements en matière de sécurité incendie sont nombreux et connus dès 2013 par les autorités communales. Ensuite, les pompiers estiment que les différentes infractions « devraient être levées dans un délai n'excédant pas un an. » Enfin, malgré les recommandations émises dès 2013, les pompiers notent six mois plus tard que « la situation de l'établis-

sement du point de vue de la sécu-

En 2013, les pompiers estiment que les infractions « devraient être levées dans un délai d'un an »

rité n'a pas sensiblement évolué. » En 2013, les pompiers pointent la non-conformité de l'établissement à la législation en matière de sécurité incendie. « Les murs des salles et des dégagements, les planches et plafonds séparant les salles des autres locaux doivent être construits en béton ou en maçonnerie. Tel ne semble pas être le cas de la salle 3, des cabines de projection, d'une partie du plancher du dégagement de la salle 1 et du plancher entre la salle 3 et la salle d'animation envisagée. Les supports des plafonds doivent être en béton, maçonnerie ou métal. Ce n'est pas le cas des plafonds de la salle 4 et de son dégagement, » signalent-ils.

Les deux marches de l'escalier entre le palier du 1^{er} étage et l'accès au dégagement menant à l'escalier de secours n'ont pas les dimensions requises ; les hommes du feu rappellent aussi que les installations électriques de basse tension doivent être contrôlées annuellement par Vinçotte. Or, le dernier contrôle date du 18 octobre 2012 et du 6 février 2012 pour la salle 4. Les employés doivent être informés de l'existence d'un début d'incendie par un système d'alerte et le système

d'alarme doit être commun à celui du restaurant attenant. Un bouton d'alarme supplémentaire devrait être placé dans le dégagement de la salle. Les cages d'escalier ne sont par ailleurs pas munies d'exutoires de fumées.

« TOUJOURS D'ACTUALITÉ »

Des problèmes se posent aussi au niveau de la résistance au feu des planchers, plafonds et des parois entre les locaux de projection. « Certains planchers ne semblent pas Rf (résistants au feu, NDLR) 1 heure. (...) Les plafonds de la salle 4, y compris sa salle de projection et du dégagement de cette salle ne semblent pas Rf 1 heure. Il en est de même pour le local précédemment destiné à la salle d'animation de l'étage. Les parois entre locaux de projection et salles (2,3 et 4) ne sont pas Rf 1 heure au niveau de la vitre de projection. (...) Certains faux-plafonds ne sont pas stables au feu une demi-heure, » poursuivent les pompiers.

En 2014, comme déjà précisé plus haut, les pompiers de Mons entament leur rapport en soulignant que « le rapport précédent est toujours d'actualité. » Autrement dit, aucune évolution sensible en six mois. Toute une série de remarques supplémentaires sont émises. Ainsi, de nombreuses portes résistantes au feu ne se ferment plus correctement. La porte de dégagement latéral de la salle 1 devrait être de type va-et-vient, ce qui n'est pas le cas. Les hommes du feu précisent

avoir reçu le rapport du contrôle effectué par Vinçotte le 10 décembre 2013. Ils insistent : « une suite favorable doit être donnée aux infractions et remarques relevées dans ce rapport et un nouveau

contrôle doit être sollicité. » Interpellant quand on sait que quatre ans plus tard, le point noir relevé par les pompiers et qui justifiera la fermeture immédiate des lieux par le bourgmestre est justement l'installation électrique.

Interrogé le 16 mars dernier, au lendemain de la fermeture du Plaza, Marc Darville, échevin et président de la société anonyme Mons Rénovation, confirmait que les problèmes de vétusté de l'installation électrique étaient connus depuis plusieurs années. Cependant, il fallait réunir les 4,5 millions d'euros nécessaires pour réaliser les travaux. Un montant trop lourd à supporter pour la Ville de Mons. Une idée a donc été émise : puiser dans le fonds de réserve de l'IDEA suite à la vente du câble de la télédistribution voici plusieurs années. Sauf que Mons Rénovation n'avait pas accès à ces fonds. Ce n'est qu'en fin 2017 (!) qu'une solution juridique a été trouvée, les droits du Plaza Art ayant été transférés à la Ville.

DE NOMBREUSES QUESTIONS...

L'échevin assurait néanmoins avoir « fait le nécessaire pour poursuivre les activités du cinéma ». Pourtant cinq ans plus tard, le bourgmestre responsable de la sécurité confessait que « sur une échelle de dangerosité de 1 à 5, le cinéma se situait au niveau 5 ». Comment en est-on arrivé à cette situation extrême ? A-t-on joué durant 4 ans avec la sécurité des spectateurs et des travailleurs du Plaza Art ? Les problèmes se sont-ils aggravés entre 2013 et 2018 ? Du côté de l'opposition Ecolo, cela ne fait aucun doute : « on a laissé pourrir la situation. » ●

V.P.

MANIFESTATION

Le public du Plaza en force au conseil communal

Du jamais vu au conseil communal de Mons...

17h : une belle centaine de manifestants affluent dans la rue de Nimy. Des jeunes, des personnes âgées, des enseignants, des jeunes enfants... Tous ces cinéphiles sont venus pour une même raison, dire haut et fort leur attachement au Plaza Art mais aussi leur colère et leur incompréhension face à sa fermeture brutale. Sur les rideaux de fer clos, de nombreux messages sont accrochés ainsi qu'un pot de fleurs. « *Mons est-elle encore capitale de la culture? J'en doute...* » dit l'un d'eux. « *Nous sommes très en colère et tristes pour l'équipe de qualité qui est obligée de subir cette décision,* » précise un autre. « *Que vont devenir les jeunes et les gens du troisième âge qui vivent encore dans cette triste ville?* » s'interroge un autre spectateur. « *Le Plaza doit vivre. Il est un lieu de culture et je me sens orphelin comme amateur de cinéma. Ils font un travail formidable à l'égard du public. Je m'interroge aussi: pourquoi a-t-on laissé pourrir cette situation depuis de nombreux mois?* » nous confie un citoyen sur place.

17h45 : bien décidés à réclamer

des comptes à la commune, les manifestants prennent la route vers l'hôtel de ville où doit justement se tenir le conseil communal.

18h : c'est dans un salon Gothique bondé par la présence de dizaines de manifestants que débute la réunion du conseil communal. Des parents, souvent accompagnés de leurs enfants, ados, grands-parents ont tenu par leur présence à exprimer leur désaccord sur le dossier du Plaza. L'ambiance est électrique. « *En 2012 les problèmes de sécurité relevés par les pompiers étaient déjà connus, intervient Charlotte De Jaer (Ecolo). Quelles sont les solutions pour assurer la diffusion des films ailleurs? Va-t-on construire un nouveau Plaza ailleurs avec un privé?* » Cette dernière question suscite une réaction houleuse de la salle! « *Comment en est-on arrivé là, enchaîne Georges-Louis Bouchez. Pourquoi dit-on qu'il n'y a pas d'argent alors que le droit de tirage existe depuis dix ans!* »

Au nom du PTB, John Beugnies ne peut imaginer que le cinéma d'art et essai soit géré à l'avenir par une société privée. Les interventions de l'opposition suscitent de longs applaudisse-

ments du public révolté par la fermeture brutale du seul cinéma en centre-ville.

RENDEZ-VOUS EN AVRIL

Dans sa réponse, le bourgmestre — dans le collimateur de l'assistance sur ce dossier — confirme qu'un rapport des pompiers datant de 2014 indiquait déjà la nécessité de réaliser des travaux de mise en conformité. « *Mons Rénovation a procédé à une série de travaux pour un montant de 80.000 euros mais cela n'a pas suffi* », explique-t-il. La S.A. Mons Rénovation (filiale de la Régie foncière) décide alors de passer un marché de mise en conformité générale pour un montant estimé à 2,5 millions. Vient ensuite l'idée de profiter de ces travaux pour rénover l'ensemble du bâtiment, ce qui porte le coût total cette fois à 4,5 millions.

Aujourd'hui, la Ville espère pouvoir bénéficier de l'argent de la vente du câble de la télédistribution, mais pour cela elle devra obtenir l'autorisation de la Région wallonne. Lors du prochain conseil communal en avril, le cahier des charges pour les travaux du cinéma sera soumis au vote. Il y a urgence! ●

V.P. ET CL.W.

« Un jour noir pour le cinéma d'auteur »

Les professionnels du cinéma d'art et essai pointent la responsabilité de la Ville et du C.A.

Nous vous en parlons déjà dans notre édition de ce mardi. Suite à la fermeture du Plaza Art, de nombreux professionnels (réalisateurs, producteurs, distributeurs) issus du monde du cinéma d'art et essai en Belgique ont rédigé une carte blanche. Ceux-ci témoignent de leur solidarité envers les travailleurs du cinéma et passionnés de culture. Et dénoncent le manque de proactivité des autorités montoises et du conseil d'administration du Plaza Art.

« Alors que Namur vient de rénover les 5 salles du Caméo, que Charleroi a inauguré les 4 nouvelles salles du Quai 10, et que Bruxelles voit enfin le Palace revivre... Mons voit son cinéma historique fermer ses portes. Un jour noir pour le cinéma d'auteur en Belgique francophone. Il n'est pas inutile de rappeler que l'équipe du Plaza s'est investie sans compter dans un travail exemplaire depuis 25 ans : choix éditorial pertinent, accueil des talents, animations, liens étroits avec le monde associatif de la région, travail pédagogique avec les écoles, festivals, événementiel aux différentes facettes, » soulignent les cosignataires de cette carte blanche, parmi lesquels Jean-Pierre Dardenne, réalisateur belge deux fois lauréat de la Palme d'Or à Cannes avec son frère Luc. « Beaucoup de personnes vont regretter la présence de cet acteur incontournable de notre communauté : les professionnels (réalisateurs, producteurs, distributeurs), les établissements scolaires de la région ainsi que tous les Montois passionnés de culture et fidèles à une offre cinématographique diversifiée. »

Les auteurs de cette lettre ouverte témoignent également de leur étroite solidarité envers les travailleurs de cette entreprise culturelle qu'ils estiment être les premières victimes de cette « mésaventure ». Et pointent aussitôt des

« responsables ». « La Ville de Mons s'est appuyée sur un rapport défavorable des pompiers et a décidé l'arrêt de l'exploitation du cinéma.

Mais l'obsolescence de l'infrastructure existait depuis belle lurette. Les pompiers ne sont pas de méchantes fées Carabosse qui tombent du ciel pour néantiser les salles de spectacle. Ils ont l'habitude de travailler en étroite collaboration avec la sécurité des bâtiments publics. Et en

« Les pompiers ne sont pas des fées Carabosse qui tombent du ciel pour néantiser les salles de spectacle »

amont, ils inspectent et donnent leurs avis, injonctions, recommandations... Les responsables du Plaza (son conseil d'administration) étaient au courant de la déliquescence de leur infrastructure. Ils ont été incapables d'anticiper et de prendre leurs responsabilités. Depuis 2014, ils avaient largement le temps de proposer et de prendre des initiatives pour trouver des solutions. Et ceci d'autant plus que la Ville (via Mons Rénovation) est propriétaire des murs depuis quelques années, » insistent-ils.

Aux yeux des cosignataires, faire appel aux capitaux privés (purs et durs) pour le sauvetage du cinéma n'est pas une solution. « Il n'y a aucun dénominateur commun entre les finalités lucratives recherchées par un investisseur privé et par une salle d'art et essai. Des alternatives publiques existent pour mettre en conformité l'installation cinématographique et la confier à l'expertise de ceux qui ont veillé à son rayonnement pendant 25 ans. Une première certitude : les travailleurs doivent être les artisans de l'avenir

du Plaza Art. Ce sont eux qui donneront les meilleures pistes à explorer pour remettre leur cinéma sur pied. Ce sont les travailleurs culturels qui doivent prendre en mains la gestion de ce lieu et de cet outil... » Et de citer les nombreuses possibilités pour trouver les fonds néces-

saires aux projets mis sur la table. « Pourquoi ne pas utiliser le fonds start – invest dont les actionnaires sont les régions et la Fédération Wallonie-Bruxelles, et dont l'objet est le soutien aux investissements dans la culture ? Pourquoi ne pas solliciter Wallimage Entreprise pour soutenir les investissements nécessaires ? Pourquoi ne pas faire appel ni avoir fait appel aux aides d'infrastructures de la Fédération Wallonie-Bruxelles ? Malheureusement, aucune de ces trois portes n'a été vraiment ouverte jusqu'ici... Signe encore du manque de proactivité du conseil d'administration montois... » déplorent-ils. « Les Villes peuvent également permettre aux alternatives culturelles d'exister sur leur territoire. Citons l'exemple des villes de Namur ou de Charleroi qui ont largement investi dans leurs salles de cinéma. Enfin, une autre piste à explorer est à chercher du côté de celles et ceux qui font vivre le Plaza Art au quotidien (...) Les spectateurs montois peuvent jouer un rôle dans l'histoire de leur cinéma, dont ils ne voudront sûrement pas

être amputés. » Les cosignataires insistent enfin sur l'urgence de maintenir l'activité du cinéma durant les travaux. « Ne laissons pas les acteurs qui gravitent autour du Plaza Art perdre leurs bonnes habitudes. Garder les liens avec les différents publics est essentiel pour ne pas repartir d'une page blanche lors de la réouverture ! [Nous] sommes prêts à apporter notre soutien au profit des travailleurs du Plaza Art, dans la recherche de solutions alternatives, pour que Mons conserve son cinéma authentique au cœur de la ville. » ●